

Service Veille et Sécurité Sanitaire et
Environnementale des Vosges

Affaire suivie par : Christophe LANGEVIN
Téléphone : 03 83 39 30 30
Courriel : ARS-GRANDEST-DT88-VSSE@ars.sante.fr

Epinal, le 26 février 2025

MONSIEUR LE PRESIDENT
SYNDICAT MONTS-FAUCILLES
2 BIS LE CALAIS

88220 UZEMAIN

Contrôle sanitaire des EAUX DESTINEES A LA CONSOMMATION HUMAINE

J'ai l'honneur de porter à votre connaissance les résultats des analyses effectuées sur l'échantillon prélevé.

SYNDICAT MONTS FAUCILLES

Prélèvement : 00187480
Unité de gestion : 0378 SYNDICAT MONTS FAUCILLES
Installation : 001587 RESEAU FORAGE ESCLES (UDI)
Point de surveillance : 0000000733 RESEAU DOMBASLE DEVANT DARNEY
Commune : DOMBASLE-DEVANT-DARNEY
Localisation exacte : 7 RUE DU SAUSSARD ROBINET SALLE DE BAIN

Prélevé le : jeudi 20 février 2025 à 10h33
par : EUROFINS, WIEDEMANN JULIEN
Type d'eau : EAU DISTRIBUEE DESINFECTEE

Analyses effectuées par : EUROFINS HYDROLOGIE EST 5401
Type de l'analyse : D1D2 Référence laboratoire : 25M014028-001

Commentaires

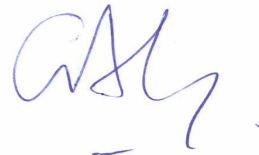
Résultats d'analyses	Résultats	Limites de qualité		Références de qualité	
		inférieure	supérieure	inférieure	supérieure
OLIGO-ELEMENTS ET MICROPOLLUANTS MINERAUX					
Nickel	1,8 µg/L		20,00		
Cuivre	0,65 mg/L		2,00		1,00
Plomb	0,2 µg/L		10,00		

Conclusion sanitaire sur l'ensemble des résultats

Eau d'alimentation conforme aux exigences de qualité réglementaires en vigueur (limites et références) pour l'ensemble des paramètres mesurés. Les teneurs en métaux ne valent que pour le point d'utilisation où elles ont été mesurées. Compte tenu de l'influence du réseau de distribution d'eau (réseau intérieur et éventuellement branchement public) sur la dissolution des métaux, ces valeurs ne sont pas représentatives de la qualité de l'eau pour l'ensemble des consommateurs du réseau de distribution.

Le Directeur Général de l'Agence
Régionale de Santé Grand Est et
par délégation

La Déléguée territoriale



Cécile AUBREGÉ-GUYOT